



UNITÉ MAGISTRATS : DES ACTIONS CONCRETES POUR AMELIORER VOTRE QUOTIDIEN PROFESSIONNEL.

Communiqué du 24 septembre 2025.

Les 1000 euros : Demander c'est bien, obtenir c'est mieux !

Au-delà de nos propositions visant à préserver le sens de notre métier, UNITÉ MAGISTRATS agit concrètement pour améliorer la vie des magistrats sur le plan matériel et financier. Ainsi, nous réclamions entre autres depuis des années un alignement de nos traitements sur celui des magistrats administratifs et avons dans cet objectif, modifié en 2017 les statuts de notre syndicat, pour [ouvrir aux magistrats administratifs et financiers](#) la possibilité de nous rejoindre.

A l'occasion d'une [rencontre bilatérale](#) le 21 juillet 2022 pour évoquer les conclusions du rapport sur les Etats généraux de la justice, UNITE MAGISTRATS a demandé expressément une augmentation substantielle de nos traitements au Ministre de la justice Eric DUPONT-MORETTI. A cette époque, les deux autres syndicats refusaient de se rendre à cette invitation, faisant la politique de la chaise vide, suite à leur plainte déposée à son encontre.

Lors de sa [lettre d'été 2022](#), l'USM écrivait « Le rapport du Comité sur les Etats généraux de la justice a enfin été remis, et une concertation s'ouvre en plein mois de juillet...au-delà du blocage institutionnel lié au choix d'un ministre mis en examen sur sa propre plainte, l'USM n'a pu que refuser toute rencontre avec ce dernier dès lors qu'il n'a donné aucun engagement quant aux recrutements massifs et aux négociations salariales que nous réclamons depuis des mois. » L'USM ne devait reprendre, selon leurs [propres déclarations](#), des relations institutionnelles normalisées qu'à partir du 8 décembre 2023.

Le Ministre [annonçait une augmentation substantielle de 1000 euros pour les magistrats](#) dans les médias, peu de temps après notre rencontre en juillet 2022. **Demander c'est bien, obtenir c'est mieux**, notre Syndicat est très fier d'avoir réussi à persuader notre ministre de l'importance de cette demande que personne n'avait décrochée jusqu'à présent.

Notre syndicat a eu la joie d'apprendre de la bouche même du ministre lors de notre [deuxième rencontre bilatérale en septembre 2022](#), qu'il avait fait droit à notre demande en obtenant une prime moyenne de 1000 euros pour les magistrats, prime qu'il annonçait officiellement le 12 septembre 2022 dans les médias. Nous l'avons remercié au nom de tous les magistrats à cette occasion.

Ce rattrapage historique qui nous rapproche quasiment des traitements des magistrats administratifs demandés depuis des années par des syndicats, a pu se concrétiser rapidement

grâce à notre seule présence et notre pugnacité à l'été 2022, contrairement à ce que revendique un autre syndicat. Le Ministre lui-même nous a fait part de son étonnement quant à cette revendication, estimant que nous étions bien à l'origine de cette victoire.

Fort de ce succès notre syndicat n'entend pas en rester là et continuera à porter de nouvelles propositions et vous offrir son expertise.

Décryptage de vos bulletins de paie : enfin de la clarté !

Le constat est sans appel : nos bulletins de paie sont devenus quasiment indéchiffrables, sauf à être spécialiste de la paie de la fonction publique et à maîtriser le maquis complexe des primes spécifiques aux magistrats de l'ordre judiciaire.

La conséquence : il nous est pratiquement impossible de vérifier que ce qui nous est dû nous est effectivement versé. Nos indemnités sont souvent versées avec plusieurs mois de décalage, parfois partiellement avec rattrapage ultérieur, rendant toute vérification encore plus complexe.

Notre action : UNITÉ MAGISTRATS revendique, aux côtés de la Fédération générale des fonctionnaires FO (FGF), une clarification de nos bulletins de paie qui doivent être compréhensibles dès la première lecture.

En attendant, UNITÉ MAGISTRATS **met en place un expert « d'aide au décryptage » de vos bulletins de paie** pour vous accompagner concrètement.

Revalorisation de l'indemnité de résidence : rétablir l'équité

La réalité du terrain : Les prix de l'immobilier ont littéralement explosé ces dernières années dans certaines grandes villes, notamment à Paris et en région parisienne. Pourtant, les indemnités de résidence n'ont pas suivi cette évolution, pénalisant particulièrement nos collègues exerçant dans ces juridictions.

Notre revendication : Une remise à niveau réaliste de nos indemnités de résidence, basée sur l'évolution effective des prix immobiliers. Le principe d'égalité doit s'appliquer par une revalorisation substantielle pour les collègues des zones à coût élevé.

Tickets-restaurant : l'égalité de traitement pour tous

L'inégalité actuelle : La Fondation d'Aguesseau, abondée par le ministère, octroie une aide variable à la restauration des collègues disposant d'un restaurant administratif. Mais lorsque ce n'est pas le cas, aucune aide ministérielle n'existe pour la restauration du midi.

Notre proposition : À l'instar du secteur privé, ces collègues devraient bénéficier de tickets-restaurant d'un montant équivalant à la contribution de la Fondation d'Aguesseau.

Places de crèche réservées : concilier vie familiale et professionnelle

Le défi quotidien : L'inadéquation entre l'offre et la demande de places en crèche complique considérablement la vie de nos collègues jeunes parents, qui peinent à concilier garde d'enfants et contraintes professionnelles (horaires, audiences...).

Notre action : UNITÉ MAGISTRATS revendique que notre administration négocie avec les collectivités locales et les acteurs privés de la petite enfance pour réserver des places de crèche à proximité immédiate des juridictions.

Assurance spécifique magistrats : une protection totale

Le risque croissant : La responsabilité des magistrats est de plus en plus souvent mise en cause, notamment au niveau disciplinaire.

Notre solution exclusive : UNITÉ MAGISTRATS a négocié pour vous une assurance auprès d'un assureur reconnu, garantissant l'assistance immédiate d'un avocat spécialisé, sans attendre une éventuelle protection fonctionnelle.

L'avantage décisif : Contrairement aux autres assurances, celle négociée par UNITÉ MAGISTRATS énumère expressément la totalité de nos risques professionnels dans les contrats : responsabilité civile professionnelle, disciplinaire, action récursoire de l'État... Cette précision contractuelle « lie » l'assureur qui ne peut refuser la garantie, vous offrant une sécurité totale.

Plan d'épargne retraite : anticiper la chute de revenus

L'enjeu de demain : Malgré la réforme des grades et indices, la chute de revenus à la retraite restera brutale, particulièrement pour les collègues arrivés dans le corps en cours de carrière.

Notre partenariat : UNITÉ MAGISTRATS a négocié avec la **PRÉFON**, partenaire retraite des agents publics, un PER adapté à nos situations avec :

- Une ligne dédiée
- Une remise commerciale conséquente réservée à nos adhérents
- Une fiscalisation différée à la retraite, au moment où vos taux d'imposition diminueront

Résultat : Un véritable amortisseur de la chute de revenus au moment du départ à la retraite.

CHOISIR UNITÉ MAGISTRATS pour l'amélioration concrète de votre quotidien !